Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20260330-DELIB20260330_7-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

Le trente mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT, Maire

Etaient présents : – Mmes DE LA VILLEON Laure - JANVIER Cécile (adjointes) -– Ms ALIX Jean-Luc- SIMON Ludovic (adjoints)–- Mmes GUGUIN Anna - POLET Valérie – LETELLIER Elise - QUENTEL-DELALANDE Céline. – GUILLOU Jeanne-Marie – LEGENDRE Adeline - Ms LEVALLOIS Georges – M. CLARISSE Cyrille - FRISON LECERF Éric - SEVIN Antoine.

Absents excusés :

Absents : Néant

Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Antoine SÉVIN

Date de la convocation : 24/03/2026

DELIB20260330-07

Commission Communal des Impôts Directs

La CCID est composée du Maire et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La désignation finale de la commission doit être faite par le directeur départemental des finances publiques.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de proposer 24 personnes (12 élus et 12 membres) pour faire partie de la CCID.

La commission donne chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Elle se réunit une fois par an.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu la proposition faite par Monsieur le Maire. M. le Maire informe que l'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental des finances publiques.

VOTE la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la CCID dont un exemplaire est annexé à la présente délibération

DEMANDE à M. le Maire d'en informer la Direction des Finances publiques de Rennes.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

